

Déclaration préalable SNU Pôle Emploi FSU Poitou-Charentes Comité d'Etablissement du 27 avril 2016

Parce qu'ils sont impliqués en CE dans l'organisation actuelle et future de Pôle emploi, impliqués en CHSCT sur la sécurité et les conditions de travail, parce qu'ils représentent le personnel, et sont attachés à sa défense, **les élus et Délégués Syndicaux SNU-FSU** vous alertent officiellement sur les risques actuellement encourus par les salariés de Pôle emploi dans l'exercice de leur activité et dans l'organisation actuellement subie.

Parce que la situation vécue actuellement est très alarmante, la Direction de Pôle Emploi et les tutelles ne peuvent rester sourdes aux remontées du terrain et aux alertes des salariés en situation de mal-être et qui dénoncent :

- **Une organisation qui fragmente et isole les collectifs de travail:** GDD, ELD, A2S, équipes Entreprises, équipes Demande... au détriment de la cohésion dont les expertises antérieures ont montré que c'était justement le point fort de nos équipes.
- **Un profond malaise au sein des ex-Directions Régionales :** quelles organisations avec plusieurs anciennes Directions Régionales qui ne le sont plus et alors que la DG de Pôle Emploi affiche qu'il n'y aura pas de mobilité géographique et professionnelle et que selon les régions cet affichage est déjà mis à mal par des mobilités professionnelles ?

Par nature, la fusion des régions induit déjà une forme de trouble et d'inquiétude que ce double langage n'apaise aucunement.

- **NPDE et l'accueil rénové comme éléments venant accentuer la perte de sens au travail** en nous éloignant du public et de nos missions :
 - Les personnels GDD s'interrogent sur leur devenir, sur la façon dont leur travail doit évoluer pour s'adapter à l'outil (outil par ailleurs construit en dépit d'un regard « conseiller ») et ses fameuses listes d'attentes. Sans compter les résultats des négociations en cours concernant l'assurance chômage.
 - Oui, le numérique est nécessaire, voire indispensable. Mais il ne doit pas être systématique et la seule voie à utiliser.
 - Tous les après-midis, en tant que « portier », les agents sont amenés à refuser l'entrée de l'agence pour une formation, demande d'informations ou de réponse aux usagers, une photocopie, un dépôt de pièces complémentaires, un accès aux bornes,... alors que les usagers voient passer à côté d'eux ceux qui ont RDV... cette agence semi-ouverte ou semi- fermée est sans doute la pire situation que Pôle emploi pouvait imaginer et reste contraire à la notion de service public.
 - La filière placement pourrait se réjouir de revenir à son cœur de métier, c'est-à-dire le conseil, et obtenir plus de temps et d'autonomie pour accompagner les DE...

Pourtant déjà, les injonctions managériales viennent déjà en contradiction pour imposer le recours massif :

- aux prestations activ'emploi et activ'projet, dont les conseillers savent qu'elles ne sont qu'un pis-aller pour diminuer temporairement la taille des portefeuilles,
 - aux objectifs chiffrés, à la concurrence,
 - au traitement collectif : ateliers ou info collective pour masquer le manque d'effectif.
- La filière entreprise pourrait également se réjouir de revenir à l'accompagnement au recrutement (Nous parlons là du tissu d'entreprises de petites tailles ou très petites tailles, qui n'ont bien souvent pas de service RH, et qui sont en droit d'attendre un véritable accompagnement dans leur projet de recrutement). Mais les conseillers doivent se battre avec des outils inopérants (EPTICA, mail.net), des contraintes administratives exacerbées et des organisations du travail qui ne permettent pas l'articulation promise avec les équipes Demande.

Dans ce contexte où vous avez certainement un rôle à jouer, nous ne pouvons pas non plus passer sous silence un environnement externe particulièrement hostile et notamment les discours politiques de plus en plus prégnants et aggravant les inquiétudes du personnel :

- Régionalisation de Pôle emploi : trop de positionnements politiques sont désormais connus pour qu'il n'y ait pas une inquiétude quant l'avenir de Pôle Emploi et de son personnel
- Pôle emploi Bashing, déficit de l'Unedic, coût élevé de PE, inefficacité supposée : cette situation est insupportable ! Nous pouvons parfois admettre des critiques d'usagers insatisfaits de tel ou tel service au regard des dysfonctionnements de notre Etablissement mais que d'autres, assumant des responsabilités politiques régionales ou nationales, nous humilient sans aucune réaction de la Direction... devient réellement insupportable et inadmissible !

Nous rappellerons donc ici une vérité infiniment simple mais Ô combien fondamentale : **ce sont les entreprises qui créent l'emploi** en d'autres mots : **Le problème c'est l'emploi et pas Pole Emploi !**

Dans le cadre des responsabilités qui sont les vôtres, vous disposez de leviers d'actions possibles pour faire baisser les tensions grandissantes au sein de Tous les collectifs.

Pour le SNU, Pole Emploi doit se réinterroger très vite sur un certain nombre de points notamment:

- Le sens de notre mission : ouverture au public, cohérence de nos activités et lien entre les équipes,...
- Place du numérique comme monocal de délivrance de services dans notre activité
- Place de l'usager, de la notion de conseil à l'emploi
- Pertinence des outils à disposition du conseiller

Ayez le courage de défendre notre institution devant nos détracteurs qu'ils soient médias ou politiques !! Sauf si tout cela est stratégique et/ou volontaire...

Nous attendons vos réponses et des actions concrètes que le personnel est en droit d'attendre avec impatience.